

Avis publics



ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 01-279-70

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a adopté lors de sa séance tenue le 7 juin 2021, un premier projet de règlement numéro 01-279-70 intitulé « **Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie (01-279) » afin d'adopter des mesures visant la transition écologique.**

En résumé, l'objet du présent projet de règlement vise à modifier le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) afin d'adopter des mesures visant la transition écologique. Considérant que les villes jouent un rôle majeur dans le réchauffement climatique ainsi que dans la problématique des eaux pluviales, l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie souhaite optimiser son cadre réglementaire afin de mieux faire face aux risques environnementaux, économiques et sociaux. L'arrondissement souhaite donc mettre en place de meilleures pratiques d'aménagement du territoire, en vue de privilégier un urbanisme durable, inclusif et résilient, qui favorise la santé et le bien-être des citoyens. En ce sens, des modifications en lien avec le verdissement des toits plats, l'abattage d'arbres, la plantation d'arbres, l'aménagement des aires de stationnement de 5 unités et plus, le nombre minimal d'unités de stationnement requis ainsi que le verdissement, la perméabilité et la minéralisation d'un terrain, sont proposées.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie.

En vertu de l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

Ainsi, **une consultation écrite sera tenue pendant 15 jours, soit du 9 juin au 23 juin 2021, inclusivement.** Toute personne intéressée pourra transmettre, pendant la période précitée, des commentaires écrits via un formulaire web, par courriel ou par courrier.

La documentation afférente à ce projet pourra être consultée **à partir du 9 juin** sur le site Internet de la Ville de Montréal à la page suivante : <https://montreal.ca/articles/consultations-en-mode-virtuel-dans-rosemont-la-petite-patrie-5585>.

Les questions et commentaires pourront être soumis par écrit, du 9 juin au 23 juin 2021, inclusivement :

- en utilisant le **formulaire web** prévu à cette fin;
- **par courriel**, à greffe-rpp@montreal.ca
- **ou par la poste**, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, Montréal (Québec) H2G 2B3, à l'attention du secrétaire d'arrondissement.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement. Le numéro du projet de règlement concerné (01-279-70) doit également être mentionné.

Toute correspondance transmise par courrier doit obligatoirement être reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le 23 juin pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Le projet de règlement est également joint en annexe au présent avis.

Fait à Montréal, ce 8 juin 2021

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

----- Pour fins administratives seulement -----

Certificat de publication

Je, soussignée, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante :

☒ Affichage au bureau d'arrondissement en date du 8 juin 2021.

ET

☒ Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 8 juin 2021.

Fait à Montréal, ce 8 juin 2021.

Secrétaire d'arrondissement